Projection Budget 2016

Proyección del presupuesto 2016

Projection des comptes 2016

Proposition au Conseil d'Administration :

- Prendre connaissance du budget 2016 révisé;
- Approbation du budget 2016 révisé.

Budget 2016 révisé

metropolis

BUDGET 2016

Pour mémoire, le Budget de l'association pour l'exercice 2016, avait été présenté lors des réunions statutaires de Buenos Aires en 2015.

Ce budget a été révisé par le Secrétariat Général de Metropolis afin de couvrir exclusivement les activités indispensables à mener à bien en 2016, en fonction des financements que l'association prévoit encaisser, sur la base des informations disponibles.

draft BUDGET 2016		ANNÉE 2016
	Budget 2016	**Budget 2016**
RECETTES	présenté à Buenos Aires	révisé au minimum indispensable
A. Cotisations (montant net à encaisser par Metropolis)	358.000 €	300.000 €
B. Excédent application	- €	- €
C. Partenariats	300.000 €	317.000 €
- Contribution Guangzhou Award	- €	50.000 €
- CGLU - Commission Européenne	80.000 €	40.000 €
- Congrès Montréal	220.000 €	227.000 €
D. Administration (subventions)	300.000 €	158.000 €
- Aire Métropolitaine de Barcelonne	158.000 €	158.000 €
- Autres subventions de fonctionnement	142.000 €	- €
E. Produits financiers	12.000 €	- €
TOTAL RECETTES	**970.000 €**	**775.000 €**
DEPENSES		
A. Services	445.000 €	275.000 €
- Iniciatives	160.000 €	140.000 €
- Transition Reseau des femmes	55.000 €	25.000 €
- Valorisation Prix Metropolis	- €	10.000 €
- Reseau jeunes	35.000 €	- €
- Formation	130.000 €	40.000 €
- Échanges connaissances	65.000 €	60.000 €
B. Réunions Statutaires	90.000 €	72.000 €
- Conseil d'administration Mexico mars 2016	40.000 €	30.000 €
- Conseil d'administration Bogota Oct, 2016	- €	27.000 €
- Congrès	50.000 €	15.000 €
D. Activités corporatives	110.000 €	124.500 €
- Réprésentation internationale	50.000 €	50.000 €
- Marketing et communication	60.000 €	74.500 €
- Plan d'action	- €	- €
E. Administration	325.000 €	303.500 €
- Dépenses Secrétariat Général	300.000 €	273.000 €
- Audit & Finances	25.000 €	30.500 €
TOTAL DÉPENSES	**970.000 €**	**775.000 €**
RESULTAT	**- €**	**- €**

1. RECETTES

1.1 Cotisations (300.000€)

La projection des recettes au titre des cotisations de 2016, est basée sur un principe conservatoire et de prudence.

Pour mémoire, une partie des cotisations encaissées et inscrites sur ce poste sont ensuite reversées à CGLU, ASPAC et FLACMA, conformément aux accords en vigueur. La projection des cotisations à reverser à ces partenaires est inscrite sur le poste « Dépenses / Transferts CGLU ».

1.2 ***Produits supplémentaires (317.000€)***

a) Subventions

En 2016, METROPOLIS compte sur le renouvellement annuel de la subvention de fonctionnement de la part de l'**Aire Métropolitaine de Barcelone (158.000€).**

Cette subvention est destinée à financer une partie des salaires du staff ainsi qu'autres frais de fonctionnement.

*Par principe de prudence comptable aucune subvention de la part de la **Région Ile-de-France** n'a été inscrite au budget 2016.*

b) Partenariats

Metropolis prévoit encaisser en 2016 **40.000€** de la part de **CGLU** dans le cadre du **projet de la Commission Européenne**. Le montant de cette subvention a été réduit de 50%, par rapport au budget présenté à Buenos Aires, suite aux dernières conversations avec CGLU.

En outre, la **ville de Guangzhou** s'est engagée auprès de Metropolis afin de verser une contribution de **50.000€**, concernant le Prix Guangzhou, début mars 2015.

Par ailleurs, un montant de **227.000€** a été inscrit au budget en 2016, correspondant à la subvention que Metropolis espère encaisser au titre de l'organisation du **Congrès de Montréal**.

L'échéancier des versements prévus est détaillé ci-dessous :

- **80.000€** début février 2016, correspondant à la franchise

- **150.000€** début février 2016, concernant la Campagne de Promotion du Congrès. Etant donné que cette campagne va s'étaler jusqu'en juin 2017, date prévue pour le Congrès de Montréal, seulement la partie correspondante au dépenses à encourir en 2016 a été inscrite au budget, soit **100.000€.**
- **70.000€** au mois de juin 2016 (Coûts administratifs). Cependant le montant inscrit en recettes est de **47.000** € et correspond à la partie proportionnelle des coûts liés à l'exercice 2016.

- **150.000€** au mois de novembre 2016 (Sponsorship délégués participants au Congrès). Ce montant n'est pas inscrit au budget 2016 car le financement de frais de voyage de délégués participant au Congrès n'interviendra qu'en 2017.

Pour information, en date d'aujourd'hui ce contrat est en cours de signature

2. DÉPENSES

Le budget des dépenses a été révisé par le Secrétariat Général de Metropolis afin de couvrir exclusivement les activités indispensables à mener à bien en 2016.

Pour information, en 2016, Metropolis tiendra 2 Conseils d'Administration :

Premier Conseil d'Administration au mois de Mars 2016, à Mexico (30.000€)

Lors de cette réunion, les membres du Conseil d'Administration traiteront les dossiers Finances (clôture des comptes 2015 et budget 2016) et la nouvelle Présidence de Metropolis.

Les négociations avec la ville hôte du Conseil d'Administration de Mexico, qui doivent aboutir sous peu, permettront à Metropolis de mener à bien les réunions statutaires à un coût très réduit. Mexico prendrait en charge les frais de loyer des salles de réunion et les honoraires d'interprétariat.

De ce fait Metropolis devrait financer exclusivement pour ce poste :

- Frais de voyage de 4 personnes du staff (15.000€);
- Honoraires de traduction du dossier de réunion + PV du Conseil d'Administration (12.000€);
- Honoraires du commissaire aux comptes pour présenter les comptes clôturés au 31/12/2015 (3.000€) sur la base d'une vidéo / téléconférence;

Deuxième Conseil d'Administration au mois d'octobre 2016, à Bogota (27.000€).

Un deuxième Conseil d'Administration aura lieu fin 2016, à Bogota, coïncidant avec les réunions statutaires de CGLU.
Les membres du CA seront invités à traiter les sujets suivants : Budget 2017 et Plan d'action.

Pour information, le Secrétariat général de Metropolis a estimé un budget de 57.000€ pour couvrir les dépenses liées aux 2 Conseils d'Administration qui se tiendront en 2016.

3. CONCLUSIONS

Metropolis prévoie des comptes équilibrés au 31 décembre 2016**.**

Cependant, il faut noter que cette projection est basée sur l'obtention de :

- financements complémentaires (Partenariats) à hauteur de 317.000€ ;
- le renouvellement de la subvention de fonctionnement de l'Aire Métropolitaine de Barcelone au titre de l'exercice 2016 (158.000€).
- Un encaissement de cotisations de 300.000 € nets pour Metropolis (une fois déduits les reversements à CGLU)